

N°41

Objet :

DENOMINATION DU
NOUVEAU DOJO : « DOJO
GILLES JALADON » -
COMPLEXE SPORTIF DE LA
PETITE ARCHE

Rapporteur :
M. Martin DESSAIGNES

Date de la Séance :

21 MAI 2025

Date de la Convocation :

15 MAI 2025

Date d'affichage de la
convocation :

15 MAI 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 21 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Céline CHASSIN, Suzanne JAUNET et Katell LANDIER.

Maire-Adjoint

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Evelyne BEAUDICHON et Abdelyamin DERRADJI.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Yves FUZET, Véronique LEBARBÉ, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Maeva CRUZ, Valentin GUILLAUME, Grégory SANCHEZ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT.

Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Daniel GIRAUD	pouvoir à	Olivier LE GOFF
Jean-François DEMAREZ	pouvoir à	Marc HONORÉ
Dominique DESMET	pouvoir à	Jacques TANGUY
Alisson ZANI	pouvoir à	François DAZELLE
Gharib NAJI	pouvoir à	Annie DEBRAY-GYRARD
Nicole MARTIN	pouvoir à	Lydie AUGUIN
Michèle FOUBERT	pouvoir à	Louis-Armand VIREY
Annie-Nicole M'BOÉ	pouvoir à	Grégory SANCHEZ

Etaient absents :

Jean-Marc JUSTINE
Salim LESAGE
Mourad MERGUI

Secrétaire de séance : Olivier LE GOFF

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 24

Membres représentés : 08

Membres absents : 03

VOTE :

UNANIMITE

Ville d'Achères
2025/

CONSEIL MUNICIPAL DU 21/05/2025

N°041

OBJET : DENOMINATION DU NOUVEAU DOJO : « DOJO GILLES JALADON » - COMPLEXE SPORTIF DE LA PETITE ARCHE

Rapporteur : M. Martin DESSAIGNES

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-30,
VU la convention tripartite signée en 2023 entre la Ville, le CLOCA et la Fédération Française de judo,

VU l'avis favorable de la Commission Municipale Animer et faire rayonner la ville du 13/05/2025

Considérant que le CLOCA a formulé la demande de dénommer le nouveau dojo,

Considérant que le parcours sportif emblématique de Monsieur Gilles JALADON, habitant d'Achères, véhicule une image positive de la pratique sportive sur la ville,

Considérant que Monsieur Gilles JALADON a donné son accord à la ville pour dénommer le dojo : « DOJO GILLES JALADON » situé dans le complexe sportif de la Petite Arche,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

ARTICLE UNIQUE : DECIDE de dénommer le nouveau dojo situé dans le complexe sportif de la Petite Arche : « DOJO GILLES JALADON »

Fait et délibéré à Achères, le 21 mai 2025

Délibération publiée le :

Pour extrait conforme,

Le Maire

Marc HONORE

